

## Un choix cornélien ?



Pour le commun des mortels non colombophile, attraper un jeune pigeon devant ses enfants relève souvent par la suite du parcours du combattant.

Dans un premier temps, que faire avec cet égaré cherchant avant tout à boire et à picorer ? Trouver, dans les plus brefs délais, une caisse, une boîte en carton de fortune, y faire quelques trous pour garantir une circulation d'air, y déposer un bol d'eau et une ration de graines tombées sous la main.

Que faire ensuite quand l'intention parentale consiste à ne pas le garder malgré l'insistance de très jeunes enfants émerveillés et excités par la trouvaille ? Dénicher un colombophile, un « oiseau » de nos jours rare car les adeptes du sport ailé ne sont plus légion dans le coin. Cet amateur, s'il est trouvé, pourrait en principe prendre en charge cet égaré, mais risquera-t-il de l'intégrer dans ses installations ? Cependant, il serait à même de lancer la procédure permettant au très jeune volatile, inexpérimenté, de retrouver son colombier. Mais, il n'existe pas un colombophile à des kilomètres à la ronde dans la région de la découverte et encore moins une volière accueillant les pigeons présentement sans domicile fixe.

Que faire alors ? Après une réflexion familiale, la solution pourrait peut-être venir d'internet. Après quelques tentatives et mots clés tapés, le site RFCB apporte une lueur d'espoir avec sa rubrique « Pigeons égarés » et ses items « signaler » et « rechercher ». Ouf, une solution est en vue, mais pas nécessairement facile pour toute personne lambda découvrant la procédure et ignorant de A à Z la terminologie usitée...



Un dénouement vit finalement le jour en apportant cependant son lot de surprises et non des moindres. En effet, la famille salvatrice rencontra, par le plus grand des hasards, une personne initiée à la pratique colombophile et qui, en lecteur assidu de « Coulon Futé », s'empessa de rapporter les faits à la rédaction.

Le pigeon égaré portait deux bagues, rien de plus normal à première vue dans une très grande majorité des cas.



Oui, mais dans celui qui nous occupe, aucune trace de la moindre bague adresse. Les deux bagues sont des bagues fédérales répertoriées sur deux années consécutives et qui répondent, de toute évidence, aux normes de sécurité fédérale. Ce qui implique qu'elles ont été

placées lorsque le volatile était encore un pipant. Pourquoi dès lors ce double baguage ? Les raisons ne sont pas connues...

A priori, il n'est nullement question de porter une quelconque incrimination, toutefois cette situation peut se corser, être l'objet d'intentions regrettables pour ne pas dire frauduleuses. Certes, des jeunes très tardifs, bagués en toute légalité avec des bagues de l'année de leur naissance réelle, peuvent s'avérer des atouts déterminants en fin de campagne en glanant quelques performances dans une catégorie « non naturelle » pour leur âge réel. C'est devenu un « effet de mode », Cependant, dans l'éventualité qui nous préoccupe, c'est loin d'être le cas.

Que faire dès lors sciemment ? Inciter le personnel, œuvrant dans les mises en loges à prendre le temps de regarder les bagues aux pattes des pigeons engagés même pour essai, de vérifier si aucun subterfuge quelconque n'a été usité. Et de faire le nécessaire en cas de découverte d'un double baguage fédéral comme dans la situation présentée.

